

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 16 décembre 2024, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

1.	<i>Nom du propriétaire :</i>	SUCCESSION CARMEN GAUDREAU
(2024-80301)	<i>Numéros de cadastre :</i>	1 063 270 et 1 063 348 CQ
	<i>Adresses civiques :</i>	36-38, rue Laval Sud
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser un balcon qui empiète de 2,2 mètres dans la marge avant, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, l'empiètement dans la marge avant d'un balcon ne peut excéder 2 mètres.</p> <p>Le tout en référence au certificat de localisation préparé par M. Yves Robichaud, arpenteur-géomètre, en date du 5 novembre 2024, sous le numéro 10 058 de ses minutes et sous le numéro de dossier 9 876.</p>
2.	<i>Nom du propriétaire :</i>	JEAN-PHILIPPE DESLANDES
(2024-80312)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 647 727 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	55, rue de la Sarre
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser un garage détaché excédant la hauteur du bâtiment principal de 2,43 mètres, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, la hauteur d'un garage isolé ne doit pas dépasser celle du bâtiment principal. Le garage aura une hauteur de 7 mètres alors que le bâtiment principal a une hauteur de 4,57 mètres.</p> <p>Le tout en référence aux plans d'implantation préparés par M. Gary Charland, architecte, en date du 17 septembre 2024.</p>
3.	<i>Nom du propriétaire :</i>	HOTEL M INC.
(2024-80313)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 648 171 CQ
	<i>Adresses civiques :</i>	1077-1081, rue Principale (futur 55, rue Léo-Gendreau Nord)
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser des cases de stationnement jusqu'à 0,42 mètre en cour avant, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, la norme est établie à une distance minimale de 3 mètres de la ligne de terrain avant.</p> <p>La demande vise aussi à autoriser des conteneurs jusqu'à 0,53 mètre en cour avant, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, la norme est établie à une distance minimale de 3 mètres de la ligne de terrain avant.</p> <p>Le tout en référence au plan projet d'implantation préparé par Mme Geneviève-Ilou-Boucher, arpenteuse-géomètre, sous le numéro 8617 de ses minutes, dossier 240482, en date du 7 novembre 2024.</p>
4.	<i>Nom du propriétaire :</i>	9370-4716 QUÉBEC INC.
(2024-80308)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 399 776 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	320, rue Simonds Sud
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'implantation d'un futur immeuble jusqu'à 4,45 mètres de la ligne arrière, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, la norme est établie à 15 mètres.</p> <p>De plus, la demande de dérogation mineure vise à autoriser l'implantation de l'aire de vie jusqu'à 2 mètres des lignes arrière et</p>

		<p>latérale, considérant qu'en vertu des dispositions du <i>Règlement numéro 0663-2016 de zonage</i>, la norme est établie à 15 mètres pour la marge arrière et 4 mètres pour les marges latérales.</p> <p>Le tout en référence au plan projet de lotissement et d'implantation préparé par M. Frédéric Belleville, arpenteur-géomètre, sous le numéro 9817 de ses minutes et 39 549 de son dossier, en date du 7 novembre 2024.</p>
--	--	--

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 29 novembre 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 29 novembre 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 29 novembre 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier